

Fiche de spécifications

Processus : P7 – Redressement

Programme : C2

Niveaux : Individu

Commune

du lieu de travail : CLT

de résidence personnelle : CRP

de naissance : CNAI

du lieu d'études : CETU

de résidence antérieure : CRAN

de résidence alternée : COMRESALT

de résidence ailleurs pour les individus

étudiants : COMELAPSE

Parmi les communes à coder, celle du lieu de travail (CLT) fait l'objet de deux codages successifs. Si le codage automatique échoue, la commune est codée manuellement à l'aide de l'application Recap. À la fin du processus, on ne retient qu'un seul codage dit « retenu ». Ces 3 codages sont enregistrés. Cette fiche traite du codage automatique.

Champ des individus

Les départements et les communes de niveau individu déclarés sont codés pour tous les individus du lot de traitement.

Définition

➤ Variables en entrée :

Le département et la commune déclarés :

- du lieu de travail (DLT_X et CLT_X),
 - de résidence personnelle (DPRP_X, CRP_X),
 - de naissance (DPNAI_X et CNAI_X),
 - du lieu d'études (DETU_X et CETU_X),
 - de résidence antérieure (DRAN_X et CRAN_X),
 - de résidence alternée (DEPRESALT_X, COMRESALT_X),
 - de résidence ailleurs pour les individus étudiants (DEPELAPSE_X et COMELAPSE_X)
- sont des chaînes de caractères alphanumériques.

Les modalités des variables de département codées par le PAD (DLT_CODE, DPRP_CODE, DPNAI_CODE, DETU_CODE, DRAN_CODE) sont identiques.

La commune et le département de résidence alternée et de résidence ailleurs pour études ne sont demandées que sur les FL papier.

Département codé par le PAD du lieu de travail (DLT_CODE)	
Modalité	Signification
Code sur 2 positions	Département

➤ Variables en sortie :

Les modalités des communes codées (CLT_C_C, CRP_C_C, CNAI_C_C, CETU_C_C, CRAN_C_C, COMELAPSE_C_C et COMRESALT_C_C) sont identiques.

Commune codée du lieu de travail (CLT_C_C)	
Modalité	Signification
Code sur 5 positions	Commune

Règles de codage

- Le codage est effectué par l'outil Sicore qui recherche un écho parmi les communes du COG. En cas d'échec, on demande le codage en appareillant avec les bases régionales¹.
- Sicore a tendance à coder un libellé de commune étrangère avec le code d'une commune française. Il s'ensuit qu'on demande explicitement à ne pas coder les communes de pays étrangers. Le code de la commune de lieu de travail, de naissance ou de résidence antérieure est choisi selon le pays associé. En particulier :
 - chaque commune, sauf celle du lieu de travail, n'est pas codée si le pays est étranger ;
 - la commune du lieu de travail n'est pas codée si le pays est étranger, non frontalier. S'il est frontalier, il détermine le département. Sans déclaration, si le pays indique Monaco, on code la commune en Monaco.
- Sans déclaration, le code de la commune du lieu d'études est égal à celui de la commune de résidence si l'individu déclare étudiant dans la même commune.
- Sans déclaration, le code de la commune du lieu de travail est égal à celui de la commune de résidence si l'individu déclare travailler à domicile ou dans la même commune.
- Sans déclaration, le code de la commune de résidence antérieure est égal à celui de la commune de résidence si l'individu déclare résider antérieurement dans la même commune.
- Si une commune est déclarée, on la code selon le département fourni par le PAD. À défaut, pour la commune du lieu de travail, de naissance ou de résidence antérieure, on code selon le pays d'outre-mer. Si le codage pour ce type de commune est un échec ou pour les autres types, on code selon le département déclaré et la commune déclarée. Excepté pour l'outre-mer et la commune de lieu de travail, de naissance ou de résidence antérieure, en cas d'échec on code selon le département de résidence et la commune déclarée.

Création de la commune codée (C_COD) et de l'indicateur de codage associé (I_COD), variables intermédiaires

La commune codée (C_COD) renvoie un code de commune sur 5 positions ainsi que l'indicateur de codage associé (I_COD). Cette variable est utilisée pour le codage des variables de commune.

On demande le codage du département et du libellé de la commune à Sicore.

Si Sicore code le département et la commune avec succès, on reprend ce code (C_COD=code Sicore) en valorisant l'indicateur (I_COD=CAS).

Si Sicore ne code pas le département et la commune, on apparie le département et la commune avec les bases régionales.

En cas de succès, on reprend ce code (C_COD=code appariement) en valorisant l'indicateur (I_COD=CAB).

Sinon, on ne valorise pas le code et on marque l'indicateur du type d'échec de Sicore : non-reconnaissance, modalités multiples ou redondance (I_COD=EAN, EAM ou EAR).

Création de l'indicateur de la commune de travail (ICT), variable intermédiaire

L'indicateur de la commune de travail (ICT) simplifie l'algorithme de codage du département et de la commune du lieu de travail. Il se déduit de l'indicateur déclaré et de l'indicatrice du lieu de travail (ILT_X et VARDOMPART_X).

¹Les bases régionales sont élaborées par chaque DR à partir de l'historique des échecs de codages automatiques et des réussites manuelles. Elles distinguent le type de commune. Les bases régionales sont enregistrées dans la table informatique BASE_REGIONALE_COMMUNES.

Indicateur de la commune de travail (ICT)	
Modalité	Signification
0	Ne travaille pas dans sa commune de résidence (VARDOMPART_X≠2 et ILT_X≠1, y.c. si une variable n'est pas déclarée)
1	Travaille dans sa commune de résidence (VARDOMPART_X=2 ou ILT_X=1)

Actions de codage

On appelle type (TYP) le lieu auquel la commune et le département se réfèrent :

- de travail (LT) ;
- de résidence personnelle (RP) ;
- de naissance (NAI) ;
- d'études (ETU) ;
- de résidence antérieure (RAN) ;
- de résidence pour les individus de la liste B (B1, B2 et B3).

On note de même PTYP_C_C pour PLT_C_C, PRAN_C_C et PNAI_C_C

DTYP_X pour DLT_X, DPRP_X...

DTYP_CODE pour DLT_CODE, DPRP_CODE...

CTYP_C_C pour CLT_C_C, CRP_C_C...

Les indicateurs de codage de toutes les communes sont identiques. On note I_TYP_C l'indicateur I_CLT_C, I_CRP_C... Les algorithmes de codage sont proches.

Indicateur de codage de la commune d'un type (I_TYP_C)	
Modalité	Signification
XXX	Valeur non déclarée
CAS	Codé par Sicore
CAB	Codé par les bases régionales
CAI	Codé par la commune du lieu de résidence (DEPCOM_CODE)
CAM	Codé par le pays Monaco
EAI	Échec de codage par la commune du lieu de résidence (DEPCOM_CODE)
EAF	Échec de codage par le PAD
EAN	Échec de codage Sicore de type non-reconnaissance
EAM	Échec de codage Sicore de type multiple
EAR	Échec de codage Sicore de type redondant

Pour un type donné,

Si la commune n'est pas déclarée ou est vide², alors

S'il s'agit de NAI, RP ou B1, B2, B3, on ne valorise pas la commune codée (I_TYP_C=XXX).

S'il s'agit de ETU, **Si** l'individu travaille ou résidait dans sa commune de résidence (ILETU_X=1), on code la commune avec ceux de résidence (DEP_CODE, libellé(COM_CODE)) :

en cas de succès, on l'indique (CETU_C_C=C_COD et I_CETU_C=CAI)

en cas d'échec, on l'indique (CETU_C_C non valorisée et I_CETU_C=EAI)

Sinon on ne valorise pas la commune codée (I_CETU_C=XXX).

Sinon (LT, RAN) **Si** le pays du type est étranger, alors

S'il s'agit de RAN, on ne valorise pas la commune codée (I_TYP_C=XXX)

S'il s'agit de LT, **Si** le pays est Monaco (PLT_C_C=492), on l'impute à la commune (CLT_C_C=MO001 et I_CLT_C=CAM).

Si le pays est étranger³ hors Monaco, on ne valorise pas la commune codée (I_CLT_C=XXX).

Sinon Si l'individu travaille ou résidait dans sa commune de résidence (ICT=1 ou IRAN_X=1 ou 2) et (s'il ne travaille pas ou ne résidait pas en outre-mer ou (s'il travaille ou résidait en outre-mer avec confirmation par le pays (département (PTYP_C_C)⁴=DEP_CODE))), on code la commune avec ceux de résidence (DEP_CODE, libellé (COM_CODE)) :

en cas de succès, on l'indique (CTYP_C_C=C_COD et I_TYP_C=CAI)

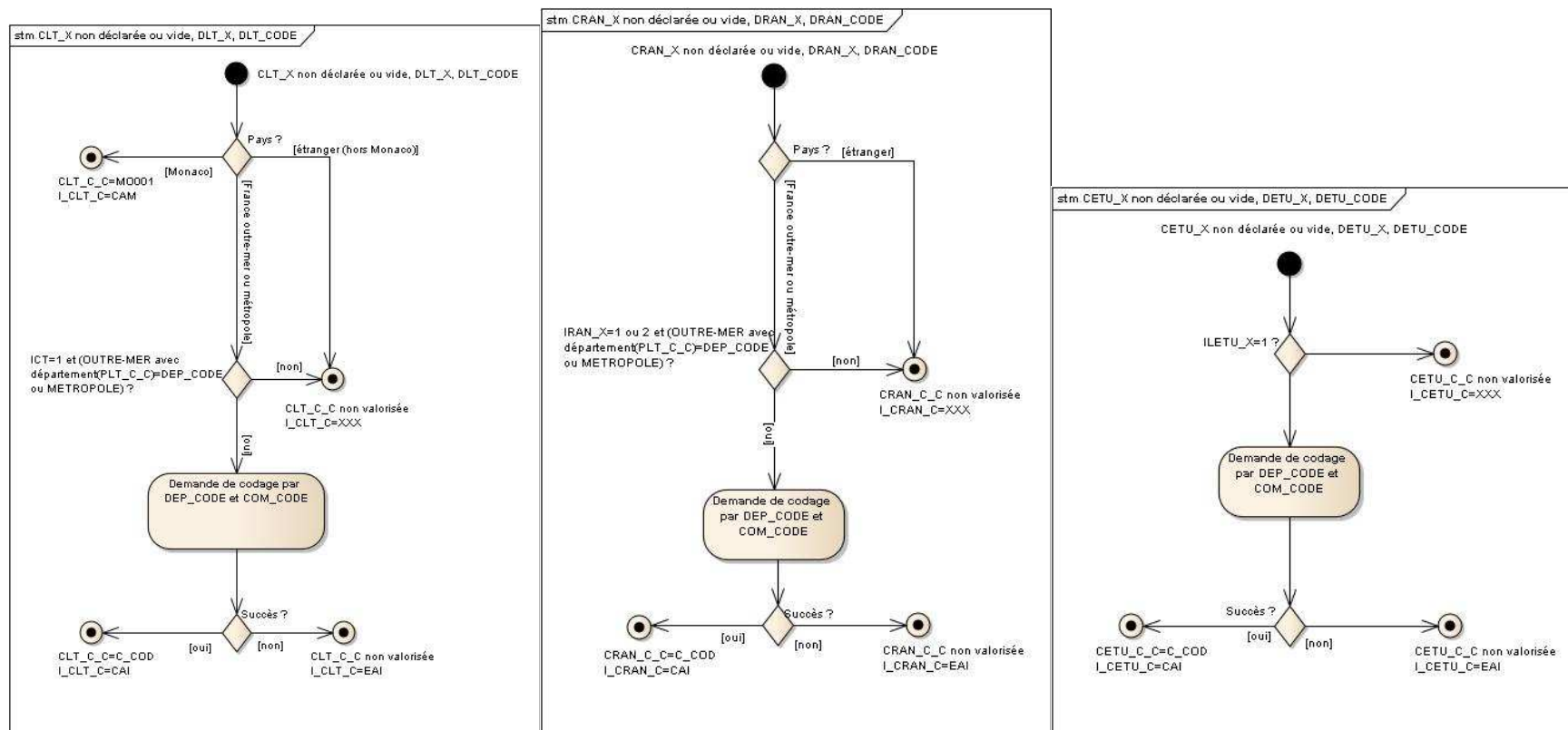
en cas d'échec, on l'indique (CTYP_C_C non valorisée et I_TYP_C=EAI)

Sinon on ne valorise pas la commune codée (I_TYP_C=XXX).

²La liste des libellés vides de commune figure dans la table informatique LISTES pour NOM_LISTE=CLT.

³Voir les champs géographiques des spécifications communes.

⁴Techniquement, la table de passage entre les pays et les départements d'outre-mer est la table MODALITES pour NCT_ID=15.



Sinon

S'il s'agit de LT et que le pays (PLT_C_C) est étranger frontalier, alors on code la commune avec le département correspondant au pays et la commune déclarée (département(PLT_C_C), CLT_X) :

en cas de succès, on l'indique (CLT_C_C=C_COD et I_CLT_C=I_COD)

en cas d'échec, on l'indique (CLT_C_C non valorisée et I_CLT_C=XXX)

Sinon Si, pour LT, NAI et RAN, le pays (PTYP_C_C) est étranger, alors la commune n'est pas codée (I_CTYP_C=XXX)

Sinon, pour tout type, si le département a été codé par le PAD (DTYP_CODE), alors on code la commune avec le département du PAD et la commune déclarée (DTYP_CODE, CTYP_X) :

en cas de succès, on l'indique (CTYP_C_C=C_COD et I_TYP_C=I_COD)

en cas d'échec, on l'indique (CTYP_C_C non valorisée et I_CTYP_C=EAF)

Sinon si, pour LT, NAI et RAN, le pays est outre-mer, on code la commune avec le département correspondant au pays et la commune déclarée (département(PTYP_C_C), CTYP_X) :

en cas de succès, on l'indique (CTYP_C_C=C_COD et I_TYP_C=I_COD)

en cas d'échec, on code la commune avec le département et la commune déclarés (DTYP_X,CTYP_X) :

en cas de succès, on l'indique (CTYP_C_C=C_COD et I_TYP_C=I_COD)

en cas d'échec, on l'indique (CTYP_C_C non valorisée et I_TYP_C= I_COD)

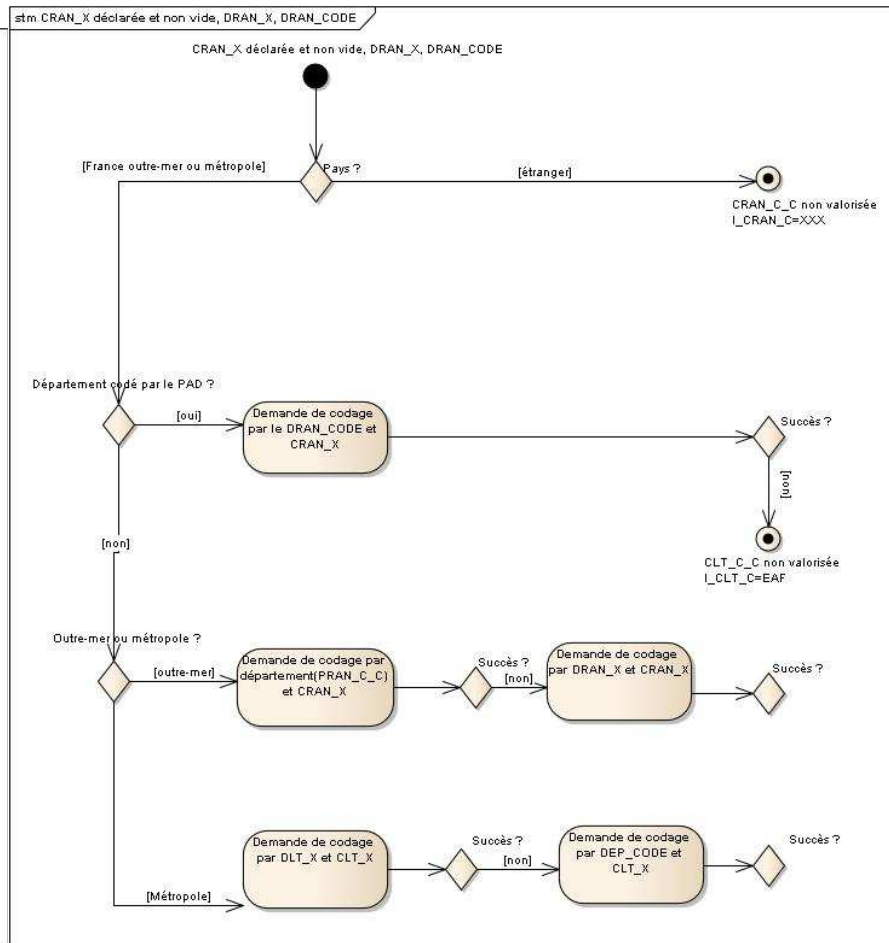
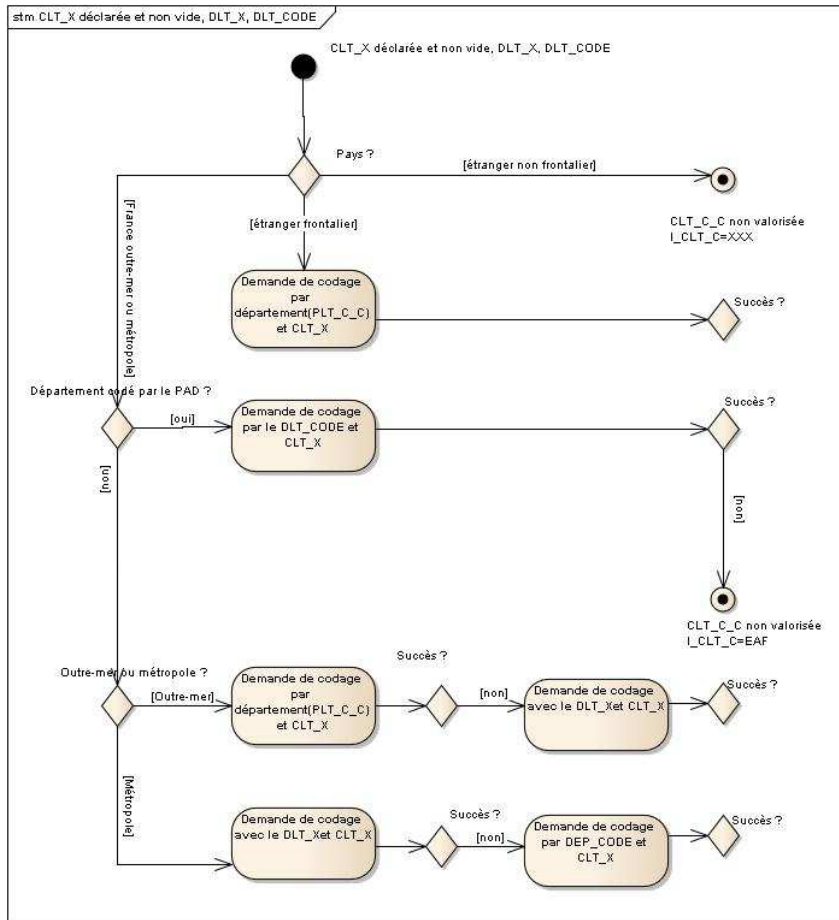
Sinon on code la commune avec le département et la commune déclarés :

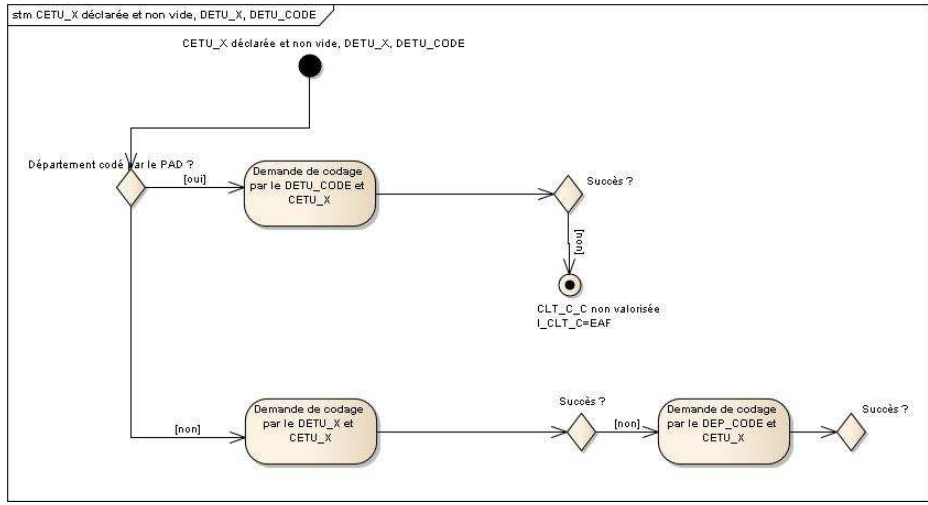
en cas de succès, on l'indique on l'indique (CTYP_C_C=C_COD et I_TYP_C=I_COD)

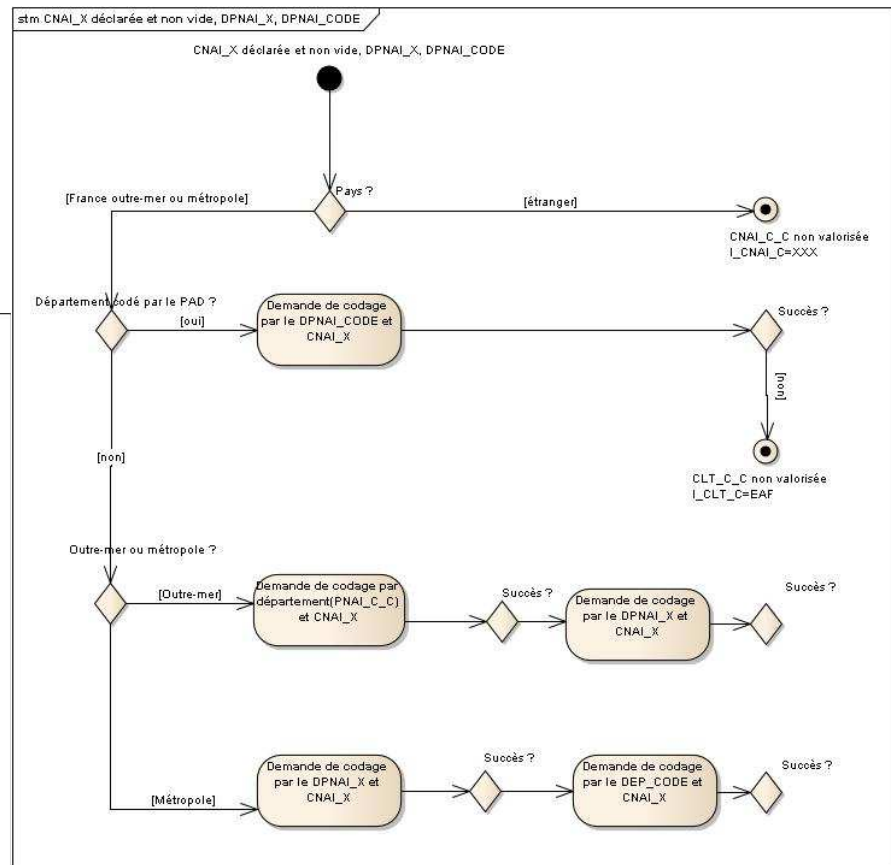
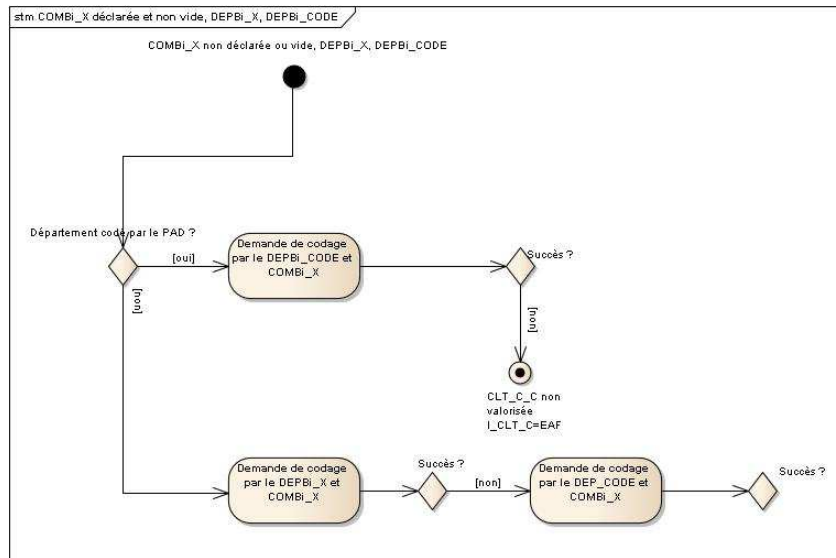
en cas d'échec, on code la commune avec le département de résidence (DEP_CODE) et la commune déclarée :

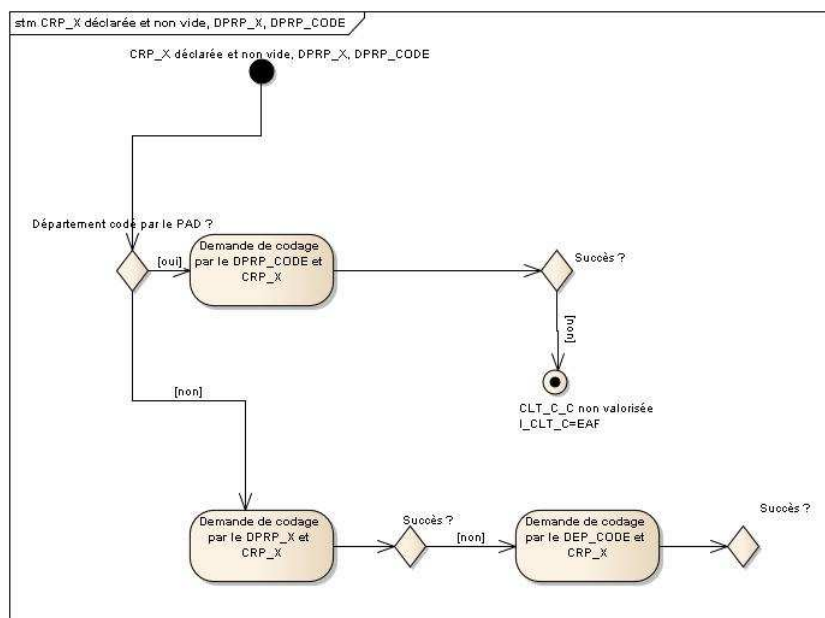
en cas de succès, on l'indique (CTYP_C_C=C_COD et I_TYP_C=I_COD)

en cas d'échec, on l'indique (CTYP_C_C non valorisée et I_CLT_C=I_COD)









Dans ces diagrammes, sauf indication explicite :

- un succès de codage entraîne CTYP_C_C=C_COD avec I_TYP_C=I_COD ;
- un échec de codage entraîne CTYP_C_C non valorisée avec I_TYP_C= I_COD.

Rappel de modalités

Indicateur déclaré du lieu de travail (ILT_X)	
Modalité	Signification
1	Travaille dans sa commune de résidence
2	Travaille dans une commune autre que celle de résidence

Indicatrice du lieu de travail (VARDOMPART_X)	
Modalité	Signification
1	Variable
2	Domicile
3	Particulier

Annexe : règles de fonctionnement de Sicore-commune

Sicore fournit un code et un ou plusieurs échos répondant à la demande :

Code retour	Signification	Signification détaillée
CCS	Succès	Réussite sans utilisation des variables annexes
CCM	Succès mais en codage multiple	Plusieurs codes possibles ont été trouvés
C_R	Échec partiel (erreur de redondance)	Éventuel codage pouvant être considéré comme douteux
C_C	Échec	Non-reconnaissance du libellé

Le codage par Sicore d'un département et d'un libellé de commune nécessite un transcodage préalable du département selon la règle suivante⁵ :

Département	Transcodage
971	9A
972	9B
973	9C
974	9D
975	9E
985	9F
986	9G
987	9H
988	9I
Autres	Idem

⁵Il est également nécessaire de procéder au transcodage inverse dans la réponse.